

Argumentation scolaire et socialisation politique en Chine et en France

*High school argumentative writing and political socialization in China and
France*

Luc Thominette



Éditeur

Université de Tel-Aviv

Édition électronique

URL : <http://aad.revues.org/2448>

DOI : 10.4000/aad.2448

ISSN : 1565-8961

Référence électronique

Luc Thominette, « Argumentation scolaire et socialisation politique en Chine et en France », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 19 | 2017, mis en ligne le 15 octobre 2017, consulté le 31 octobre 2017. URL : <http://aad.revues.org/2448> ; DOI : 10.4000/aad.2448

Ce document a été généré automatiquement le 31 octobre 2017.



Argumentation & analyse du discours est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Argumentation scolaire et socialisation politique en Chine et en France

High school argumentative writing and political socialization in China and France

Luc Thominette

Introduction

- 1 Le présent article est consacré au *yìlùnwén*, genre argumentatif scolaire qui joue, dans l'enseignement secondaire chinois, un rôle à peu près analogue à celui dévolu à la dissertation dans le domaine français. À travers l'examen de dix spécimens de *yìlùnwén* tirés d'un recueil classique de bonnes copies du *gāokǎo*¹, le concours d'entrée à l'université chinois, nous nous proposons de mettre en évidence les principales caractéristiques énonciatives du genre, et de tenter de les interpréter au regard du contexte éducatif, social et politique de la Chine contemporaine.
- 2 C'est dans une optique proche de l'analyse du discours contrastive (Münchow 2014) que nous abordons cette étude de la scénographie prototypique du *yìlùnwén* : en soulignant, à chaque étape, les écarts avec le genre français de la dissertation, tel qu'il a été décrit notamment par Delforce (1992) et Delcambre (1997). La mise en regard du *yìlùnwén* et de la dissertation, genres fonctionnellement proches au sein de cultures discursives nettement distinctes, nous semble en effet apporter, par effet de contraste, un éclairage intéressant sur la manière dont l'argumentation scolaire participe, ici et là, à la socialisation politique des jeunes générations.
- 3 Après une brève présentation générale de l'essai scolaire chinois, notre travail s'articule en trois temps. Nous nous attachons en premier lieu à caractériser l'activité énonciative fondamentale du *yìlùnwén*, à définir le macro-acte illocutoire sur lequel repose le genre.

Puis, nous considérons successivement les deux actants – locuteur et allocutaire – qui se font face sur la scène de parole, afin de dégager leurs traits de caractère conventionnels. Une fois la scénographie du *yìlùnwén* décrite dans ses grandes lignes, nous la mettons en perspective avec celle de la dissertation, pour tenter de déterminer plus précisément en quoi elle s'en distingue ; cela nous amène à formuler quelques hypothèses sur la manière dont l'argumentation scolaire contribue à façonner, en Chine et en France, les représentations politiques des futurs citoyens.

1. Le *yìlùnwén* : du genre discursif au dispositif énonciatif

1.1. Le genre discursif

- 4 Si l'écriture scolaire chinoise, souvent considérée comme un tout homogène, a donné lieu à un certain nombre d'études discursives, notamment chez les représentants de la rhétorique contrastive (voir par exemple Kaplan 1972, Connor 1996), les recherches consacrées à tel ou tel genre spécifique du répertoire didactique chinois sont en revanche beaucoup plus rares. Le *yìlùnwén*, en particulier, reste à ce jour singulièrement négligé par les analystes du discours : hormis un court article de Kirkpatrick (2000), dont les conclusions nous semblent contestables², il n'existe, à notre connaissance, aucune étude inspirée de l'AD consacrée au sujet. En Chine même, c'est surtout dans des précis de méthodologie (voir Wang 2006), destinés à fournir aux élèves des « clés » pour réussir à l'épreuve de composition chinoise du *gāokǎo*, que le genre est abordé. Quoiqu'ils fournissent souvent des indications précieuses sur l'horizon d'attente des enseignants, ces ouvrages se situent fondamentalement dans une optique prescriptive, bien éloignée de la perspective analytique et interprétative qui sera ici développée. Puisqu'en somme le *yìlùnwén* a jusqu'à présent été peu étudié, il convient, avant d'entreprendre l'analyse de sa scénographie, de le resituer brièvement dans le contexte de l'enseignement des lettres en Chine.
- 5 Genre scolaire récent au regard de la longue histoire du système éducatif chinois, le *yìlùnwén* apparaît pour la première fois dans les programmes de lettres du secondaire en 1923, au moment de la grande réforme de l'enseignement qui accompagne les débuts de l'ère républicaine. Défini par Xia Mianzun (2007 [1922] : 49), l'un de ses principaux promoteurs et théoriciens, comme « un texte où l'on exprime ses opinions, critique les idées des autres, avec pour but de convaincre », il a dès l'origine vocation à remplacer le *bāgǔwén*, la traditionnelle « dissertation à huit jambes » sur une citation extraite du canon confucéen, qui pendant près de cinq siècles avait constitué l'épreuve centrale des examens mandarinaux. Au cours de la période républicaine, puis après 1949 sous le régime communiste, le *yìlùnwén* connaît des fortunes diverses, mais ne cesse cependant jamais d'être enseigné. Depuis 1978, il constitue, aux côtés du *sǎnwén*, l'essai lyrique, et du *jìxùwén*, le texte narratif, l'un des principaux genres discursifs au programme de l'épreuve de composition chinoise du *gāokǎo*.
- 6 Tout comme le *sǎnwén* et le *jìxùwén*, le *yìlùnwén* (littéralement, la « discussion ») s'inscrit dans le cadre d'une interaction pédagogique entre un élève-scripteur et un professeur-évaluateur. On le compose typiquement durant le cours de lettres, en temps limité, en réponse à des énoncés de sujets qui portent principalement sur les grands thèmes de la morale, de la connaissance et de la culture, et qui peuvent se présenter sous trois formes

distinctes : document enclencheur (récit exemplaire, citation d'auteur, statistiques), titre prédéfini ou thème général. Les consignes qui accompagnent les sujets sont souvent laconiques, se bornant la plupart du temps à rappeler les exigences institutionnelles concernant la longueur du texte à produire – ce qui ne signifie pas pour autant que le scripteur du *yìlùnwén* bénéficie d'une grande marge de liberté dans son expression : la « discussion » est, de fait, une forme de discours hautement codifiée, que les lycéens chinois s'approprient autant par imprégnation, au contact de copies modèles, que par un apprentissage formel des règles à respecter. Là où réside véritablement la spécificité du *yìlùnwén*, par rapport aux autres écrits travaillés en classe de chinois au lycée, c'est dans les compétences cognitives et discursives qu'il met en jeu : alors que le *sǎnwén* est davantage orienté vers l'expression des sentiments personnels, et le *jìxùwén*, vers la construction d'un récit, le *yìlùnwén* est par excellence le genre de l'argumentation, celui où il s'agit d'emporter par des preuves la conviction de l'allocataire.

- 7 Ces quelques éléments de contextualisation ne sauraient se substituer à une véritable démonstration, trop longue pour figurer dans cet article, mais ils permettent déjà de mieux saisir sur quelles bases il est possible de rapprocher *yìlùnwén* et dissertation. Que ce soit du point de vue de leur désignation ordinaire, de leurs finalités éducative et sociale ou des paramètres situationnels qui leur sont associés, les deux genres présentent un certain nombre de traits communs, qui suggèrent l'intérêt de leur mise en regard dans le cadre d'une analyse contrastive.

1.2. Le dispositif énonciatif

- 8 Puisque nous cherchons plus précisément à définir la scène d'énonciation du *yìlùnwén*, partons des données les plus élémentaires de la communication : dans ce genre, qui parle ? à qui s'adresse-t-on ? dans quel but ?
- 9 Ces questions sont moins simples qu'il n'y paraît, et il convient pour y répondre de distinguer clairement entre deux dimensions superposées de la communication : d'une part, le « cadre scénique », qui correspond grossièrement à la situation de communication empirique associée à un genre discursif, et d'autre part, la « scénographie », qui renvoie quant à elle à la scène de parole fictive instituée par le discours même. Sur le premier plan, les partenaires de l'échange (sujet parlant et auditeur) sont des êtres « réels » engagés dans une interaction à visée pragmatique ; sur le second, les actants de l'énonciation (locuteur et allocataire) sont de pures figures discursives dont l'interlocution n'a de finalité que virtuelle³.
- 10 Du point de vue du cadre scénique, le *yìlùnwén* se distingue peu de la dissertation. Dans un cas comme dans l'autre, on retrouve à l'origine du discours la même situation de communication : en contexte scolaire, un lycéen-scripteur (sujet parlant) produit à destination d'un professeur-évaluateur (auditeur) un texte destiné à faire la preuve de ses compétences argumentatives (visée pragmatique). Sur le plan de la scénographie, en revanche, les deux genres diffèrent radicalement. Delforce (1992) l'a bien montré, ce que la dissertation donne à voir, c'est la délibération d'un sujet raisonnant (locuteur) devant l'auditoire universel (allocataire), délibération qui a moins vocation à convaincre, à faire partager des valeurs ou à orienter vers l'action qu'à « construire les conditions de validité de tel discours par rapport à tels autres » (finalité). Dans l'essai chinois, les actants de l'énonciation endossent des rôles complètement différents, et l'enjeu de leur interaction se situe sur un tout autre plan : il suffit de parcourir quelques lignes d'un *yìlùnwén* pour se

rendre compte à quel point on est loin, dans ce genre, de cette « mise en scène d'un raisonnement visant à montrer comment se constitue une opinion » (Delcambre 1997 : 24) à quoi nous convie la dissertation.

2. Un genre prescriptif proche de l'exhortation morale

- 11 Si la dissertation est, ainsi que le suggère Delcambre (1997 : 23), « dominée par l'interrogation, le doute et la recherche d'une réponse non encore trouvée », le *yìlùnwén* apparaît quant à lui avant tout comme un genre de la prescription morale : non pas animé par la quête d'une hypothétique vérité, mais tout entier orienté vers l'action, vers ce comportement exemplaire qu'on exhorte l'allocataire à adopter. L'injonction, au sens large, en constitue l'activité énonciative fondamentale. Pas un paragraphe qui ne manifeste l'importance d'agir raisonnablement, conformément aux valeurs et aux modèles proposés. Or, dans le *yìlùnwén*, la prescription s'exprime, de manière plus ou moins directe, à travers toute une gamme de procédés linguistiques, dont nous examinerons ici les plus fréquents.

2.1. La modalité injonctive

- 12 Relevant des modalités d'énonciation, la modalité injonctive marque un acte d'intimation à destination de l'allocataire : le locuteur pose une action à réaliser et par une adresse directe à son interlocuteur l'enjoint plus ou moins fermement de l'exécuter. En français, la modalité injonctive s'exprime typiquement au moyen du mode verbal de l'impératif, marqué par l'absence de pronom sujet dans la structure de surface de la phrase ; en chinois, où la morphologie verbale est quasi inexistante et où l'expression de l'ordre s'accommode sans difficulté d'un sujet explicite, c'est par l'entremise de particules et de tournures syntaxiques spécifiques qu'on indique l'injonction. Dans notre corpus, on trouve un certain nombre d'exemples de ces structures impératives.
- 13 La première d'entre elles correspond à une forme atténuée de l'injonction, qu'on pourrait désigner sous le terme d'impératif de politesse (Hashimoto 1969 : 46). Dans cette structure, le verbe est précédé de la particule *qǐng* 请 (dérivée du verbe chinois homonyme signifiant « inviter ») qu'on glose généralement en français par « s'il vous plaît » ou « je vous en prie » :
1. Suǒyǐ, zài jìzhù “zǒu zìjǐ de lù, ràng biéren qù shuō ba” de tóngshí, yě **qǐng jìzhù** yī jù Bōlán yànyù : *cháng wènlù de rén bù huì míshī fāngxiàng*. [Diǎncáng : 199]
C'est pourquoi, en même temps que tu te souviendras de « suivre ta route sans te soucier du qu'en-dira-t-on », **je t'en prie, rappelle-toi** aussi ce proverbe polonais : celui qui demande souvent son chemin ne risque pas de se perdre.
- 14 La deuxième forme d'injonction présente dans notre corpus (la tournure *ràng wǒmen* 让我们 + groupe verbal) est un impératif de première personne du pluriel, construit à l'aide du verbe factitif *ràng* 让, et similaire dans son fonctionnement syntaxique au *let us* de l'anglais. Selon Zhang (2010 : 164), cette structure, qui relève du registre soutenu, est réservée à des situations d'appel solennel lancé à l'adresse d'un allocataire collectif plus ou moins défini. Il s'agit en somme d'un marqueur du discours épideictique, visant à « renforcer une communion autour de certaines valeurs, que l'on cherche à faire prévaloir, et qui devront orienter l'action dans l'avenir » (Perelman 2002 [1977] : 39) :

2. Zài Àoyùn jǐjiāng dàolái zhī jì, **ràng wǒmen lǐngxìng duìdài** “bù” zì, **yángqǐ yī yè mínzú zhī hún de fēngfān**. [Diǎncáng : 154]

À l’approche des Jeux Olympiques, **considérons** le mot « non » avec bon sens, **hissons** la voile de l’âme du peuple.

- 15 On trouve, dans notre corpus, une dernière marque de la modalité injonctive, avec l’impératif négatif en *bùyào* 不要. Il existe en chinois deux formes de la négation typiquement associées à l’impératif : le syntagme *bùyào* et le morphème *bié* 别, souvent considéré comme une variante, obtenue par contraction, du premier. Dans son article sur l’impératif en chinois, Hashimoto (1969 : 46) souligne la différence entre ces deux formes : « *Bié* et *bùyào* n’apparaissent pas dans les mêmes situations pragmatiques, et de nombreux locuteurs ressentent l’usage de *bié* comme plus fort et plus abrupt que celui de *bùyào*, dont le ton est plus doux. » Dans les textes de notre corpus, c’est de manière significative l’impératif en *bùyào* qui est systématiquement utilisé :

3. **Bùyào míxìn, bùyào mángcóng**, yào xiāngxìn zhǐyǒu shíjiàn cái néng fāxiàn shìqing de zhēnxiàng, zhǐyǒu shíjiàn cái néng jiǎnyàn zhēnlǐ. [Diǎncáng : 176]

Ne soyons pas superstitieux, ne croyons pas aveuglément, soyons convaincus que seule la pratique peut aider à découvrir la véritable face des choses, qu’elle est le seul critère de la vérité.

- 16 Ces trois formes de l’impératif, outre qu’elles témoignent assez clairement du caractère prescriptif du *yìlùnwén*, permettent également de spécifier la nature de l’acte illocutoire qui prévaut au sein du genre. Que ce soit avec l’impératif de politesse, l’impératif de communion ou la variante douce de l’impératif négatif, on se situe moins sur le versant comminatoire de l’injonction – celui de l’ordre et de la menace – que sur son versant exhortatoire – celui de l’invitation, de l’appel. Le locuteur ne cherche pas à contraindre l’allocutaire à agir au moyen de l’intimidation ; il lui demande simplement de choisir ce qu’il croit bon pour lui ou pour le groupe.

2.2. La modalité déontique

- 17 La modalité injonctive, aussi symptomatique soit-elle du ton exhortatif du *yìlùnwén*, n’en reste pas moins d’un usage restreint dans les textes de notre corpus. La plupart du temps, la prescription s’exprime de manière plus détournée, au travers d’énoncés déclaratifs marquant un « devoir » ou un « falloir ». Ce recours à la modalité déontique qui, sans passer par l’adresse directe à l’allocutaire, le met néanmoins en position d’agir, se fait au moyen de divers auxiliaires modaux, qui indiquent différents degrés d’obligation.
- 18 Le degré minimal de la contrainte est rendu en chinois par deux formes alternatives : l’auxiliaire *yīnggāi* 应该 et sa variante littéraire *yīngdāng* 应当, qu’on peut tous deux gloser en français par « devrait » ou par « doit » selon le contexte. Dans son ouvrage consacré aux auxiliaires de mode en chinois, Alleton (1984 : 212) rend bien compte des implications pragmatiques de ces deux formes : « *Yīnggāi* ou *yīngdāng* n’expriment pas une injonction au sens strict, tout au plus une suggestion : l’énonciateur rappelle à autrui quel est l’ordre des choses et lui conseille plus ou moins fermement de s’y soumettre. » Dans notre corpus, les deux auxiliaires apparaissent toujours associés à *wǒmen* 我们, pronom sujet de première personne du pluriel, ce qui produit un effet d’auto-encouragement :
4. *Yīncǐ, wǒmen yīngdāng yōngyǒu zìxìn, xiāngxìn zìjǐ, wǒ shì zuì bàng de*. [Diǎncáng : 199]
Ainsi, nous **devons** avoir confiance en nous, croire en nous, je suis le meilleur.
- 19 Avec l’auxiliaire *yào* 要, forme non marquée de l’obligation, on entre dans une dimension plus contraignante du devoir : « L’énonciateur prescrit au co-énonciateur [...] de réaliser

l'événement indiqué par l'auxilié » (Alleton 1984 : 262). Dans notre corpus, on relève près de trente occurrences de *yào*, soit associé à *wǒmen*, soit, comme ci-après, sans sujet explicite, dans un usage proche de la tournure impersonnelle du français « il faut » :

5. *Yìsi shì shuō duìyú biéren de bāngzhù yào láoji xīntóu, bù yào wàngji, ér zìjǐ gěiyú biéren de bāngzhù qiè mò niànniàn-bù-wàng de guà zài zǐ shàng.* [Diǎncáng : 155]

Cela signifie qu'il faut garder au cœur l'aide apportée par les autres, qu'il ne faut pas l'oublier, et qu'en revanche, il ne faut pas se vanter sans cesse d'avoir aidé autrui.

- 20 Selon Alleton, la forme *yào* présente deux caractéristiques majeures, qui la distinguent des auxiliaires de suggestion *yīnggāi* et *yīngdāng*. D'une part, elle témoigne d'une implication plus forte de la part du locuteur, qui présente la réalisation du procès mentionné dans l'énoncé comme hautement désirable ; d'autre part, elle indique un « assez grand degré de familiarité » entre les partenaires de l'échange : l'usage de *yào* est en effet « caractéristique du langage des adultes quand ils s'adressent aux enfants », et de manière plus générale, « suppose [...] des relations de type personnel » (Alleton 1984 : 304). À cet égard, la présence massive de cet auxiliaire dans notre corpus ne saurait être considérée comme fortuite : elle témoigne clairement de la relation de proximité que le locuteur du *yìlùnwén* cherche à établir avec l'allocutaire du discours.
- 21 Dans notre relevé des marques de la modalité déontique, il convient également de signaler les quelques occurrences des auxiliaires *bìxū* 必須 et *xūyào* 需要, qui expriment tous deux la nécessité, c'est-à-dire l'obligation née d'un besoin. Quoique moins fréquents que la forme *yào*, ils contribuent eux aussi à la tonalité prescriptive générale du *yìlùnwén* :
6. *Zhè xūyào nǐ yǒngyú bìng shànyú shuō "wǒ néng".* [Diǎncáng : 157]
- Pour cela, il faut que tu aies le courage et la faculté de dire « je peux ».
- 22 À côté des structures impératives qui interpellent directement l'allocutaire, on constate donc, dans le *yìlùnwén*, une utilisation massive des auxiliaires modaux du déontique, de ces marqueurs de l'obligation dont on peut dire qu'ils sont, en quelque sorte, injonctifs au second degré. On ne s'étonnera guère que, parmi toutes ces formes, l'auxiliaire exprimant la proximité (*yào*) occupe une place prédominante : cela ne fait que confirmer, en somme, ce que nous avons déjà noté à propos des marqueurs de la modalité injonctive – à savoir que si la prescription constitue bien l'acte illocutoire central du *yìlùnwén*, elle n'émane pas d'une instance autoritaire et menaçante, mais d'un locuteur proche et bienveillant qui cherche avant tout à susciter l'enthousiasme de son auditoire.

2.3. La modalité axiologique

- 23 Pour rendre compte de manière tout à fait complète de la dimension prescriptive du *yìlùnwén*, il convient de mentionner, à côté des formes de l'injonctif et du déontique, les énoncés relevant de la modalité axiologique. Tels que Gosselin (2010 : 343) les définit, ces énoncés sont des « jugements de valeur de nature morale, idéologique ou légale » portant sur « le caractère louable ou blâmable de comportements, d'actions, ou de situations contrôlées par des agents ». Ce qu'il importe de souligner, c'est qu'en dépit de son aspect descriptif, la modalité axiologique est fondamentalement orientée vers l'action : en tant qu'elle manifeste le système de valeurs sur lequel repose le discours, c'est elle qui fournit des raisons d'agir. Si bien qu'on peut dire, en quelque sorte, que l'axiologique fonde l'injonctif et le déontique, que les ordres et les devoirs procèdent des vertus.

- 24 Qu'ils traitent spécifiquement de thèmes moraux ou qu'ils abordent des problèmes d'une autre nature (les fondements de la connaissance, la notion de beau), les textes de notre corpus font, dans leur très grande majorité, un usage massif de lexèmes intrinsèquement axiologiques. Tel *yìlùnwén* louera ainsi les « vertus de la nation chinoise », tel autre blâmera l'« arrogance » et la « lâcheté » d'une attitude, tel autre encore évoquera le drame du « bon cœur qui commet [à son insu] une mauvaise action ». En général, ces termes fonctionnent en réseau, et s'articulent au sein d'un texte autour de couples notionnels qui reprennent l'opposition binaire du « bien » et du « mal » :

7. *Shuō wǒ néng, nà shì yǒnggǎnzhě de xuānyán ; shuō wǒ bù néng, nà shì ruǎnrùozhě de hūháo ; wǒ néng, chuīxiǎng de shì rénsēng jìngǔ de hàojiǎo ; wǒ bù néng, nà shì wúnéngzhě tuisuǒ de jièkǒu.* [Diǎncáng : 157]

Je peux, c'est la devise des **courageux** ; je ne peux pas, c'est le cri des **lâches** ; je peux, c'est le son de la trompette qui annonce la conquête ; je ne peux pas, c'est le prétexte des **incapables** pour reculer.

- 25 Tel quel, ce type d'énoncé possède déjà un caractère fortement incitatif : à moins qu'il ne remette en question la catégorisation opérée par le discours, l'allocutaire conviendra sans doute qu'il est préférable d'adopter une attitude « courageuse » et « utile à la société » que de se comporter de manière « lâche » et « contraire à la morale ». Pour autant, l'énonciateur du *yìlùnwén* ne s'en remet pas entièrement à la moralité présumée de son interlocuteur ; il s'efforce, par le biais de ce que Gosselin (2010 : 338) appelle des « modalités appréciatives dérivées des modalités axiologiques », de présenter « le louable comme désirable, et le blâmable comme indésirable ». À l'opposition morale du bien et du mal vient donc se superposer une seconde opposition, fondée, elle, sur le principe d'intérêt, et qui se manifeste typiquement dans les textes au travers du couple succès/échec. Nombreux sont les *yìlùnwén* de notre corpus qui suggèrent qu'un comportement moral conduit nécessairement à la réussite, et qu'en revanche, une attitude immorale mène inévitablement à l'échec. C'est le cas, par exemple, dans le texte « Un pas détermine une vie », qui s'organise tout entier autour de l'opposition de deux figures : celle du fonctionnaire corrompu que son mauvais comportement conduit en prison, et celle de la petite fille courageuse dont le nom devient bientôt connu « des deux côtés du fleuve bleu ».
- 26 À partir d'une étude des marques de la modalité au sein de notre corpus, nous avons grossièrement défini le *yìlùnwén* comme une forme du discours prescriptif plus proche de l'exhortation morale (de l'appel à la communion autour des valeurs partagées) que du versant comminatoire de l'injonction. Ce faisant, nous nous sommes contenté de caractériser l'activité énonciative fondamentale du genre, sans chercher encore à assigner un statut particulier aux actants de l'énonciation – à ce locuteur qui prescrit, et à cet allocutaire à qui on enjoint d'adopter la bonne conduite. Il nous faut à présent faire un pas supplémentaire dans l'analyse et tenter de cerner d'un peu plus près l'identité des protagonistes du petit drame qui se joue devant nous.

3. Un locuteur garant des valeurs de la nation

- 27 Considérons en premier lieu l'*ethos* du locuteur, cette image de soi qu'il projette dans le discours, ces « traits de caractère qu'[il] doit montrer pour faire bonne impression » (Barthes 1970 : 212). Dans des formes discursives aussi codifiées que celles du *yìlùnwén* ou de la dissertation, la part de liberté laissée au sujet parlant dans la composition de son

personnage est extrêmement réduite : l'élève doit se conformer à la figure imposée par le genre sous peine de voir sa copie sanctionnée. En ce qui concerne la dissertation, Delcambre (1997 : 36) a clairement mis en évidence l'ensemble de prescriptions négatives auxquelles doit se soumettre le lycéen pour produire un *ethos* de « sujet raisonnant », abstrait des contingences sociales et matérielles – *ethos* bien éloigné, en définitive, de « l'image que l'élève a de lui-même comme personne ». Dans le cas du *yìlùnwén*, l'instance d'énonciation, toute aussi contrainte, présente cependant un visage nettement différent.

3.1. Les embrayeurs de personne *wǒ* et *wǒmen*

- 28 Comparé à l'image de sujet raisonnant projetée par le locuteur de la dissertation, l'*ethos* mis en avant dans le *yìlùnwén* a pour caractéristique principale de renvoyer à une entité collective. Autrement dit, là où l'énonciateur du genre dissertatif s'affirme d'abord comme un individu, aussi désincarné soit-il⁴, celui du *yìlùnwén* s'exprime avant tout au nom d'un groupe. Cela apparaît clairement au plan quantitatif : dans notre corpus, on relève, pour désigner le locuteur, quarante-quatre occurrences du pronom de première personne du pluriel *wǒmen* 我们], contre seulement six de la première personne du singulier *wǒ* 我.
- 29 Notons bien que les pronoms *wǒ* et *wǒmen* ne sont pas exclusifs l'un de l'autre, et qu'au sein d'un même texte, la référence au locuteur peut passer alternativement du singulier au pluriel. Pour autant, les deux formes ne sont pas interchangeables : leur emploi répond à des contraintes sémantiques fortes concernant la nature du prédicat de la phrase. On constate ainsi que, dans les quelques cas où le locuteur apparaît sous la forme du singulier *wǒ*, il est systématiquement associé à des verbes de sentiment ou de croyance, vis-à-vis desquels il se situe en position d'expérient⁵ :
8. *Wǒ shēnxìn, zhè zhǒng lìliang néng wèi zāiqū rénmín fǔpíng shāngtòng, yǒnggǎn de zǒu xiàqù.* [Diǎncáng : 154]
J'en suis convaincu, cette force peut apaiser la douleur des gens de la zone sinistrée, leur donner le courage d'avancer.
- 30 La prise en charge énonciative de la prescription, dont on a vu qu'elle constituait l'acte illocutoire central du *yìlùnwén*, constitue en revanche l'apanage de *wǒmen* :
9. *Yīncǐ, wǒmen jì yào xiāngxìn zìjǐ, yòu yào tīngqǔ biéren de yìjiàn.* [Diǎncáng : 199]
 Ainsi, **nous devons** à la fois avoir confiance en nous et en même temps, écouter les conseils des autres.
- 31 Or, si l'on remarque effectivement une alternance entre premières personnes du singulier et du pluriel, il serait excessif d'interpréter celle-ci comme symptomatique d'un clivage entre deux visages distincts que le locuteur assumerait également dans le discours. En réalité, l'*ethos* du groupe-prescripteur domine nettement le genre et ne laisse à la figure de l'individu-expérient qu'un rôle subsidiaire, dans les rares énoncés où l'usage de *wǒmen* paraîtrait incongru compte tenu de la nature du prédicat.

3.2. Le référent de *wǒmen*

- 32 Tentons à présent de préciser les caractéristiques de cette communauté au nom de laquelle s'exprime le locuteur du *yìlùnwén*. Le pronom *wǒmen* étant en lui-même susceptible de renvoyer à toutes sortes de référents, c'est en nous appuyant sur l'analyse

des prédicats auxquels il est associé, et de manière plus générale, sur tout l'implicite du discours, que nous y parviendrons.

- 33 Pris dans leur ensemble, les *yìlùn wén* de notre corpus offrent une multitude d'indices convergents qui permettent d'établir que, d'un texte à l'autre, *wǒmen* renvoie à un référent identique, à un même locuteur collectif, dont le premier trait distinctif est de représenter la nation chinoise. Cela apparaît clairement dans l'énoncé suivant, dont le prédicat caractérise explicitement *wǒmen* comme chinois :

10. [...] *wǒmen* shì shēnghuó zài yī gè yǒu shísān yì rénkǒu de guójiā lǐ [...] [Diāncáng : 153]
[...] nous vivons dans un pays d'un milliard trois cents millions d'habitants [...]

- 34 Parfois, l'appartenance du locuteur au peuple chinois s'inscrit dans le discours de manière plus implicite, au travers du vocabulaire utilisé – par exemple, lorsque pour étayer un argument, celui-ci s'appuie consécutivement sur un « proverbe antique chinois » et sur un « proverbe étranger ». D'autres fois, le locuteur affirme sa sinité sur un ton plus véhément, comme dans le passage suivant, où il projette un *ethos* de défenseur de la nation chinoise contre les attaques de ses ennemis :

11. Dāng Dálài zài zhìzào fēnliè Zhōngguó de yúlùn shí, wǒmen dàshēng shuō “bù”; dāng CNN zuòchū wǔrǔ Zhōngguó rénmin de yánlùn shí, wǒmen dàshēng shuō “bù”; dāng Shālǎng Sītōng tíchū “dìzhèn bàoyìnglùn” shí, wǒmen dàshēng shuō “bù”. Bù qīngyì shuō “bù” bù dēngyú miànduì kěnéng sūnshāng mínzú, shānghài guórén de shì yě rěn-qì-tūn-shēng! [Diāncáng : 154]

Quand le Dalai Lama foment la division de la Chine, nous disons haut et fort « non » ; quand CNN humilie les Chinois par ses commentaires, nous disons haut et fort « non » ; quand Sharon Stone évoque le « mauvais karma » à propos du tremblement de terre de Wenchuan, nous disons haut et fort « non ». Ne pas dire « non » à la légère ne signifie pas qu'il faille se taire devant ce qui peut nuire à la nation, blesser le peuple !

- 35 Un deuxième trait de caractère associé à l'instance énonciative du *yìlùn wén*, c'est sa jeunesse. Quoiqu'elle ne soit pas revendiquée au même titre que l'appartenance à la nation chinoise, la jeunesse du locuteur se révèle à travers un ensemble d'indices récurrents d'un texte à l'autre. Dans bon nombre de *yìlùn wén*, l'univers représenté possède ainsi un caractère typiquement lycéen, soit qu'il évoque le contexte scolaire, soit qu'il réfère à des personnalités qui jouissent d'une certaine notoriété parmi les jeunes chinois (le chanteur et acteur taiwanais Zhou Jielun ou l'auteur d'ouvrages à succès Han Han, par exemple).
- 36 Compte tenu du caractère relativement implicite du sème /jeune/ dans le *yìlùn wén*, on peut se demander s'il constitue bien un élément de la « personnalité » du locuteur, et s'il ne trahit pas plutôt la présence du sujet parlant (l'élève) derrière le masque de l'*ethos*. Nous estimons, pour notre part, que la référence à la jeunesse s'inscrit de manière cohérente dans l'orientation argumentative générale des textes, qu'elle nous renseigne donc de manière décisive sur l'identité des actants de l'énonciation.
- 37 Le point central où nous voulons en venir, c'est que le locuteur du *yìlùn wén*, en se présentant comme porte-parole de la jeunesse chinoise, endosse également le rôle de dépositaire et garant des valeurs de la nation ; c'est justement à ce titre qu'il peut accomplir sa fonction principale, qui est d'exhorter l'allocutaire à agir moralement. On le voit bien dans l'extrait suivant, où pour inciter son auditoire à se comporter de manière altruiste, le locuteur avance l'argument :

12. [...] bāngzhù biéren shì Zhōnghuá mínzú de měidé zhī yī. [Diāncáng : 155]
[...] aider les autres est une des vertus de la nation chinoise.

- 38 Mais c'est souvent de manière moins directe que l'énonciateur manifeste son statut de garant des valeurs de la communauté – par le recours massif à l'énonciation proverbiale ou par l'évocation des héros de l'histoire nationale, donnés comme exemples de vertu à l'allocutaire :

13. Zhè xūyào nǐ yǒngyú bìng shànyú shuō “wǒ néng”. Shòudào fǔxíng de Sīmǎ Qiān, miànduì méiyǒu wánchéng de Shǐjì, tā méiyǒu tuìsuǒ, méiyǒu shuō wǒ bù néng, ér shì rěnrǔ-hán-gòu, zhī-nàn-ér-jìn, zhī-chǐ-ér-yǒng, zhōngyú wánchéng huīhuáng jùzhù, gěi hòurén liúxiàle yī bǐ bǎogui de cáifù [...] [Diǎncáng : 157]

Pour cela, il faut que tu aies le courage et la faculté de dire « je peux ». Après la castration qu'il avait subie, Sīmǎ Qiān n'a pas pour autant renoncé devant ses *Mémoires historiques* inachevés, il n'a pas dit je ne peux pas ; au contraire, il a serré les dents, poursuivi son travail malgré les difficultés, affronté courageusement les humiliations, et finalement achevé son grand livre, léguant aux générations futures une œuvre précieuse [...]

- 39 Si nous avons déjà mis en évidence ci-dessus la nature prescriptive du *yìlùnwén*, nous n'étions pas alors en mesure d'expliquer ce qui permettait au locuteur d'endosser le rôle de prescripteur. Nous comprenons mieux à présent d'où l'instance énonciative tire sa légitimité : c'est parce qu'il s'exprime, non pas en son nom propre, mais en celui de la jeunesse chinoise, garante des valeurs nationales, que le locuteur du *yìlùnwén* est fondé à dire le bien, à rappeler sans cesse l'allocutaire à ses devoirs.

3.3. Un *wǒmen* inclusif

- 40 Il nous reste à souligner une dernière particularité de *wǒmen*, qui n'est pas sans importance pour notre propos – nous voulons parler de son caractère inclusif. Il va de soi que dans les énoncés injonctifs et déontiques où il apparaît, le pronom *wǒmen* comprend toujours l'allocutaire. On s'en persuadera aisément en considérant l'exemple suivant, où l'impératif de première personne est précédé de l'appellatif « cher ami », qui interpelle directement le destinataire du discours :

14. *Qīn'ài de péngyou, ràng wǒmen lǐ-zhí-qì-zhuàng de xuānyán* : wǒ néng [...]

[Diǎncáng : 157]

Cher ami, soyons raisonnables et disons : je peux [...]

- 41 Outre qu'il suggère fortement que l'allocutaire appartient lui aussi à cette jeunesse chinoise dont le locuteur du *yìlùnwén* se fait le porte-parole, l'usage de la personne inclusive produit un effet tout à fait singulier dans les énoncés à visée prescriptive. Ce qui est particulièrement remarquable en effet dans l'exemple précédent, c'est que le locuteur, bien qu'il assume prioritairement la fonction de prescripteur, n'échappe pas lui-même au « devoir » qu'il énonce ; et qu'inversement, l'allocutaire, qui est d'abord destinataire de la prescription, se trouve en même temps associé à l'énonciation du « devoir ». Autrement dit, par le simple usage d'un *wǒmen* inclusif, le locuteur abolit la distance énonciative qui le sépare du destinataire de son discours.
- 42 Lorsque nous avons étudié les modalités injonctive et déontique au sein du *yìlùnwén*, nous avons déjà noté que le locuteur privilégiait systématiquement les formes marquant la proximité avec l'allocutaire (impératif en *qǐng*, obligation en *yào*, etc.). Le fonctionnement discursif de la personne inclusive *wǒmen* confirme cette recherche d'une communion avec le deuxième actant de l'énonciation.

4. Un allocutaire désigné comme alter ego

- 43 À présent que nous percevons mieux l'identité du locuteur, il convient de tourner notre regard vers ce deuxième protagoniste de l'énonciation qu'est l'allocutaire. Dans *L'argumentation dans le discours*, Amossy (2010 [2000] : 46) distingue quatre types d'indices d'allocution : les pronoms personnels de deuxième personne du singulier et du pluriel ; les désignations nominales explicites ; les descriptions de l'auditoire ; et les évidences partagées, où « l'auditoire est désigné en creux par les croyances, les opinions, les valeurs que le discours lui attribue explicitement ou implicitement ». Considérons successivement ces différents éléments, et voyons ce qu'ils dévoilent de la personnalité de l'allocutaire.

4.1. Le pronom personnel *nǐ*

- 44 Si l'allocutaire du *yìlùnwén* est souvent inclus dans la première personne du pluriel *wǒmen*, il apparaît aussi parfois en position d'extériorité par rapport au locuteur. Dans trois textes de notre corpus, ce dernier l'interpelle à l'aide du pronom de deuxième personne du singulier *nǐ* 你 (ce qui serait chose impensable dans une dissertation, où l'adresse au destinataire est théoriquement proscrite) :

15. *Dāng nǐ shuōchū “bù” zì de shíhou, nǐ yě jiù rènwéi mǒu jiàn shì bù kěnéng fāshēng, méiyǒu xīwàng.* [Diancang : 154]

Quand **tu** prononces le mot « non », **tu** estimes que telle chose ne peut pas se produire, qu'elle est irréalisable.

- 45 En chinois, *nǐ* constitue la forme familière de la deuxième personne du singulier, par opposition au pronom de politesse *nín* 您, qui marque le respect. Son usage dans les textes de notre corpus, qui indique que l'allocutaire se situe soit sur un pied d'égalité, soit en position basse par rapport au locuteur, n'a en réalité rien d'étonnant : le discours prescriptif du *yìlùnwén* exclut, de par sa nature même, la possibilité d'un destinataire en surplomb (en tout état de cause, dans une culture aussi hiérarchique que la culture chinoise, on ne fait pas de leçon de morale à son aîné ou à son supérieur).

4.2. L'appellatif *péngyou*

- 46 Un élément plus intéressant, de notre point de vue, tient à la présence dans les textes de l'appellatif *péngyou* 朋友, généralement traduit en français par « ami ». On en relève seulement deux occurrences dans notre corpus, mais un examen rapide d'autres copies du recueil *Diāncáng* montre que *péngyou* apparaît fréquemment en position d'adresse à l'allocutaire, en concurrence avec *tóngxué* 同学 (qui signifie littéralement « camarade d'étude ») :

16. *Suǒyǐ, péngyou, qǐng bù yào bù jiāyǐ rènzhēn sīsuǒ, jiù qīngyì shuō “bù”.* [Diāncáng : 154]

Aussi, **ami**, je t'en prie, ne dis pas « non » à la légère, sans avoir bien réfléchi auparavant.

- 47 Selon Li (1998), *péngyou* est un appellatif d'origine ancienne, traditionnellement réservé aux condisciples, c'est-à-dire aux « personnes partageant le même maître et la même vocation ». En chinois contemporain, son usage s'est diversifié, puisqu'il s'emploie de manière très générale en situation informelle entre interlocuteurs de même statut. Une

étude menée auprès d'un échantillon représentatif de 1026 personnes montre par ailleurs que *péngyou* est l'appellatif le plus fréquemment utilisé entre jeunes, et que son usage décroît avec l'âge (Li 1998). Ces quelques éléments de contextualisation nous semblent précieux : ils tendent à confirmer ce que l'emploi de la personne inclusive *wǒmen* suggérait déjà, à savoir que l'allocutaire du *yìlùnwén* appartient bien à la même communauté que le locuteur (à cette jeunesse chinoise dépositaire des valeurs nationales) et qu'il se situe par rapport à lui en position d'alter ego.

4.3. Les descriptions de l'auditoire et les évidences partagées

- 48 On en trouve une confirmation décisive dans le passage suivant, où le locuteur dresse un portrait particulièrement parlant du destinataire de son discours, sous les traits d'un être en devenir, à la limite de l'enfance et de l'âge adulte, appelé à quitter la douceur protectrice du cocon familial pour s'engager dans sa vie d'homme :

17. Xiāngxìn zìjǐ duì yī gè rén de chénggōng yǒu zhòngyào zuòyòng. Yǒude rén duì fùmǔ yán-tīng-jì-cóng, fùmǔ yào tā xué shénme, tā jiù xué shénme, zìjǐ háowú zhǔjiàn, nǐ shēng xiàlái nándào shì wèi fùmǔ ér huó de ma? Wàimiàn de shìjiè hěn jīngcǎi, nǐ bù kěnéng yǒngyuǎn shēnghuó zài fùmǔ de bǎohù xià, zǒng yǒu yī tiān nǐ yào líkāi fùmǔ, zǒushàng shèhuì, zǒng yǒu yī tiān nǐ de fùmǔ huì qùshì, tāmen jiù wúfǎ zài gào sù nǐ gāi rúhé qù zuò, suǒyǐ nǐ bìxū xiāngxìn zìjǐ, bǎ zìjǐ tóurù dào shèhuì zhōng qù duànliàn, qù mōsuǒ.
[Diāncáng : 199]

La confiance en soi compte pour beaucoup dans le succès d'un individu. Certains font tout ce que leur disent leurs parents : si leurs parents exigent qu'ils fassent telles études, ils s'y plient volontiers, ça leur est indifférent. Si tu es sur terre, ce serait donc pour satisfaire tes parents ? Dehors, le monde est magnifique, tu ne peux pas toujours rester sous la protection de tes parents. Un jour, tu devras bien les quitter et rejoindre la société. Un jour, tes parents mourront, et ils ne pourront plus te dire comment faire. Il faut donc que tu croies en toi, et que tu affrontes la société pour acquérir de l'expérience et apprendre.

- 49 Cependant, les descriptions de ce type restent relativement rares dans notre corpus, et c'est à travers la thématique et l'orientation argumentative générale des textes qu'on peut le plus sûrement reconstruire, par inférence, l'image d'un allocutaire au seuil de l'âge adulte, confronté aux problèmes typiques de l'adolescence. Les références à l'univers lycéen dans le texte « Saisir l'essence derrière l'apparence » ou la focalisation du locuteur sur le « premier pas » du grand voyage qu'est la vie dans « Un pas et une vie » constituent des exemples de ces passages qui désignent en creux le destinataire du discours comme membre de la jeunesse chinoise.
- 50 L'identité de l'allocutaire, telle qu'elle se dessine à travers les textes, présente donc de nombreuses similarités avec l'image que le locuteur projette de lui-même dans le discours. Elle en est même parfois si proche qu'on est amené à se demander si les actants de l'énonciation constituent bien deux entités distinctes, s'ils ne renvoient pas plutôt aux deux facettes d'un même personnage qui se livrerait à une forme de dialogue intérieur, un peu à la manière du Nouveau Roman. Il nous semble que cette ambiguïté, sans être nécessairement recherchée par le scripteur, découle naturellement de la scénographie prototypique du *yìlùnwén*, et qu'il serait vain de vouloir la lever.
- 51 En revanche, il convient d'insister fortement sur un point : bien qu'ils reprennent un certain nombre de traits de caractère du sujet parlant (sinité, jeunesse, etc.), le locuteur et l'allocutaire du *yìlùnwén* n'en restent pas moins de pures figures discursives. On aurait tort de s'imaginer que le lycéen chinois, lorsqu'il écrit son texte, exprime librement des

opinions personnelles ; il est astreint à un cahier des charges tout aussi contraignant que celui qui pèse sur le scripteur français de la dissertation. Les grilles d'évaluation utilisées par les correcteurs des copies du *gāokǎo*, auxquelles les candidats ont tous accès durant la préparation de l'examen, tiennent expressément compte de la moralité des idées développées dans le texte. On attend de l'élève qu'il montre son « attachement à la patrie et à la civilisation chinoise », son « dévouement à l'édification du progrès humain », qu'il fasse preuve de « sentiments sains et nobles » et qu'il adhère à la valeur cardinale que constitue le « dépassement de soi » (MOE 2011 : 2). De notre point de vue, il importe peu que l'auteur du *yìlùnwén* soit ou non sincère dans sa profession de foi ; il nous suffit de noter que les rôles dévolus aux actants de l'énonciation étant prédéfinis par l'exercice, le sujet parlant n'a d'autres possibilités que de s'y conformer.

Conclusion

- 52 Reprenons de manière synthétique les résultats de notre analyse. En nous appuyant sur les travaux de Delforce (1992) et Delcambre (1997), nous avons défini plus haut la dissertation comme « la mise en scène d'un raisonnement visant à montrer comment se constitue une opinion ». S'adressant en droit à tout être de raison, le sujet pensant du genre dissertatif délibère : il exerce son esprit critique, interroge les points de vue divers, confronte les discours sociaux pour finalement se forger sa propre conviction et prendre position dans le débat. Or, nous l'avons vu en examinant les indices d'énonciation au sein de notre corpus, c'est une toute autre pièce qui se joue dans les textes argumentatifs scolaires chinois. S'exprimant au nom de la jeunesse du pays, l'orateur du *yìlùnwén* interpelle ses pairs, ses jeunes compatriotes : maniant l'emphase et le pathos, il leur rappelle l'exemple de leurs illustres prédécesseurs, les exhorte à communier autour des valeurs nationales, les enjoint d'adopter la bonne conduite, celle qui, tout en assurant à chacun sa part de réussite, rendra au pays sa puissance, lui permettra de tenir son rang

dans « la forêt des nations ». De ces différences, on peut rendre compte simplement au moyen du tableau suivant :

	<i>Yìlùnwén</i>	Dissertation
Discours	Discours épideictique	Discours délibératif
Locuteur	Garant des valeurs de la nation	Sujet raisonnant
Allocutaire	Membre de la nation (alter ego)	Auditoire universel
Modalité d'énonciation dominante	Modalité injonctive	Modalité interrogative
Modalité d'énoncé dominante	Modalité déontique (devoir)	Modalité épistémique (doute)
Finalité	Amener l'allocutaire à adopter une conduite conforme aux valeurs nationales	Montrer devant l'assemblée des êtres de raison comment se constitue une opinion

Tableau : Les composantes scénographiques du *yìlùnwén* et de la dissertation

- 53 Pour interpréter ces écarts discursifs entre *yìlùnwén* et dissertation, il peut être intéressant de replacer les deux genres dans le contexte plus général de la socialisation politique des jeunes générations en Chine et en France. Au-delà de leur fonction de support à l'évaluation des compétences cognitives, linguistiques et textuelles des lycéens, le *yìlùnwén* et la dissertation constituent en effet d'importants outils d'éducation à la citoyenneté, des lieux privilégiés de l'apprentissage de la parole publique. De même qu'en France, les instructions du ministère de l'éducation nationale présentent la dissertation comme un « apprentissage de l'esprit critique » et lui assignent un rôle capital dans la « formation de la personne et du citoyen » (MEN 2008 : 114), les programmes scolaires chinois stipulent expressément que le *yìlùnwén*, en tant que partie intégrante de l'enseignement de lettres, a pour mission de « former des esprits attachés à la patrie et à la civilisation chinoise et dévoués à l'édification du progrès humain » (MOE 2011 : 2).
- 54 La prise en compte de cette fonction de socialisation politique attachée à l'argumentation scolaire dans les deux pays apporte un éclairage particulièrement intéressant sur les décalages discursifs que l'analyse a permis de dégager. On peut en effet considérer les scènes de parole si différentes qu'instaurent le *yìlùnwén* et la dissertation comme des projections institutionnelles du champ politique, et la figure du locuteur qui domine ici et là comme une représentation du « bon citoyen » tel que le conçoit la *doxa* d'État en Chine et en France. Pris sous cet angle, il est clair que *yìlùnwén* et dissertation dessinent en filigrane deux figures radicalement différentes de la citoyenneté : l'une fondée sur l'adhésion immédiate, quasi affective, aux valeurs de la nation ; l'autre sur l'examen rationnel des discours sociaux et la prise de position au sein du débat public. D'un côté, l'appel à la communion nationale ; de l'autre, l'exercice du jugement critique.

- 55 Par-delà la visibilité qu'elle donne aux représentations institutionnelles du politique, on voit bien également comment l'argumentation scolaire intervient, concrètement, dans la construction des identités politiques des lycéens. En imposant aux élèves un ensemble de normes scénographiques auxquelles ils doivent se soumettre sous peine de voir leur copie considérée inadéquate, *yìlùnwén* et dissertation obligent, chacun à sa manière, le lycéen à assumer une certaine posture idéologique dans son texte, à adopter un point de vue conforme à la *doxa* d'État, à se comporter dans son discours en « citoyen responsable ». Sans préjuger de l'effet produit sur les représentations des élèves eux-mêmes, qui peuvent manifester des signes d'intelligence institutionnelle sans pour autant souscrire au discours qu'on leur demande de produire, l'analyse permet de mieux cerner les mécanismes discursifs au travers desquels l'institution scolaire s'emploie à transmettre l'idéologie politique dominante d'une société.

BIBLIOGRAPHIE

- Alleton, Viviane. 1984. *Les auxiliaires de mode en chinois contemporain* (Paris : Maison des Sciences de l'Homme)
- Amossy, Ruth. 2010 [2000]. *L'argumentation dans le discours* (Paris : Colin)
- Barthes, Roland. 1970. « L'ancienne rhétorique », *Communications* 16, 172-223
- Connor, Ulla. 1996. *Contrastive Rhetoric: Cross-Cultural Aspects of Second-Language Writing* (Cambridge: Cambridge U. P.)
- Delcambre, Isabelle. 1997. *L'exemplification dans les dissertations : étude didactique des difficultés des élèves* (Villeneuve d'Ascq : P. U. du Septentrion)
- Delforce, Bernard. 1992. « La dissertation et la recherche des idées ou le retour de l'inventio », *Pratiques* 75, 3-16
- Ducrot, Oswald. 1984. *Le dire et le dit* (Paris : Minuit)
- Gosselin, Laurent. 2010. *Les modalités en français : la validation des représentations* (Amsterdam & New York : Rodopi)
- Hashimoto, Anne Yue. 1969. « The Imperative in Chinese », *Journal of the Linguistic Society of Japan* 56, 35-62
- Kaplan, Robert B. 1972. *The Anatomy of Rhetoric: Prolegomena to a Functional Theory of Rhetoric* (Philadelphia : Center for Curriculum Development)
- Kirkpatrick, Andy. 2000. « Are they really so different ? A look at the Chinese university entrance exams », Scollon, Ron, Suzanne Wong & Andy Kirkpatrick (éds). *Contrastive Discourse in Chinese and English: A Critical Appraisal* (Beijing : Foreign Language Teaching and Research Press), 170-178
- Li, Mingjie. 1998. « Qīngsōng píngděng kǎn "péngyou" : liúxíng chēnghūyǔ tòushì zhī jiǔ », *Yǎowénjiáozì* 12, 23-24
- Maingueneau, Dominique. 2010 [1998]. *Analyser les textes de communication* (Paris : Seuil)

- Ministère de l'Éducation Nationale. 2008. *Français, classes de seconde et première, voies générale et technologique. Littérature, classe terminale, série littéraire* (Paris : CNDP)
- Ministry of Education of The People's Republic of China. 2003. *Pǔtōng gāozhōng yǔwénkè biāozhǔn* (Běijīng : Rénmín jiàoyù chūbǎnshè)
- Münchow, Patricia von. 2014. « L'analyse du discours contrastive : comparer les cultures discursives », Grezka, Aude, Malory Leclère & Malika Temmar (éds). *Les sciences du langage en Europe : tendances actuelles* (Limoges : Lambert-Lucas), 75-92
- Perelman, Chaïm. 2002 [1977]. *L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation* (Paris : Vrin)
- Wang, Tianshu. 2006. *Yìlùn wén xiězuò jiàochéng* (Chángshā : Húnán dàxué chūbǎnshè)
- Xia, Mianzun. 2007 [1922]. *Wénzhāng zuòfǎ* (Běijīng : Zhōnghuá shūjú)
- You, Xiaoye. 2005. « Conflation of Rhetorical Traditions: The Formation of Modern Chinese Writing Instruction », *Rhetoric Review* 24-2, 150-169
- Zhang, Yuanyuan. 2010. « Dìyī rénchēng zhǔyǔ qíshǐjù yánjiū », *Lánzhōu xuékān* 7, 163-165

NOTES

1. Il s'agit du recueil *Diǎncáng : Gāokǎo sānshí nián mǎnfēn zuòwén* (littéralement, *Trésor : les meilleures copies du gāokǎo depuis trente ans*) publié en 2009 aux éditions Chángjiāng chūbǎnshè.
2. Dans son article, Kirkpatrick soutient qu'il n'existe pas de différences notables entre le *yìlùn wén* chinois et l'*argumentative essay* tel qu'il est pratiqué dans certains pays anglo-saxons : dans les deux cas, on encouragerait les élèves à « être inventifs » et à « faire preuve d'originalité dans leurs compositions ». Ce point de vue a déjà été fortement remis en question par You (2005).
3. Nous reprenons la distinction entre « cadre scénique » et « scénographie » à Maingueneau (2010 [1998]), et les couples notionnels sujet parlant/auditeur, locuteur/allocutaire à Ducrot (1984).
4. Même lorsque le locuteur de la dissertation utilise le pronom « nous » dans son discours, ce « nous » ne renvoie pas à un collectif : comme le dit Maingueneau (2010 [1998] : 102), il correspond à « un je dilaté au-delà de la personne », c'est « un pluriel qui tient lieu de singulier ».
5. En d'autres termes, une personne qui éprouve des affects (Claude Hagège).

RÉSUMÉS

Le présent article est consacré au *yìlùn wén*, genre argumentatif scolaire qui joue, dans l'enseignement secondaire chinois, un rôle analogue à celui dévolu à la dissertation dans le domaine français. En analysant la scénographie prototypique de l'essai chinois et en la comparant avec la scène de parole prévalente dans son correspondant français, nous nous attachons à montrer comment, par le biais des contraintes énonciatives qui leur sont propres, *yìlùn wén* et dissertation obligent, chacun à sa manière, le sujet parlant du discours (en l'occurrence, le lycéen) à assumer une certaine posture idéologique dans son texte, à y projeter un *ethos* de « citoyen responsable », avec des traits de caractère fort différents dans les deux pays

considérés. Cela nous permettra ainsi d'éclairer quelques-uns des mécanismes discursifs à l'œuvre, en Chine et en France, dans le façonnage par l'institution scolaire de l'identité politique des jeunes générations.

This article is dedicated to *yìlùnwén*, a type of argumentative writing which plays a role in Chinese secondary education similar to the "dissertation" in French high school. We analyse the prototypical scenography in the Chinese argumentative essay, and compare it with patterns prevalent in its French counterpart, in order to show how, through different sets of enunciative rules, *yìlùnwén* and "dissertation" force the writer (i.e. the high school student) to assume a certain ideological posture in his text and project a "responsible citizen" ethos, with distinct characteristics in the two considered countries. We thus wish to highlight certain discursive mechanisms used by school as an institution to shape the political identity of young generations.

INDEX

Keywords : contrastive discourse analysis, French argumentative essay, school argumentation, scenography, yilunwen

Mots-clés : analyse du discours contrastive, argumentation scolaire, dissertation, scénographie, yilunwen

AUTEUR

LUC THOMINETTE

Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité, laboratoire EDA EA 4071